

# LE PUBLICISTE.

PRIMEDI 1<sup>er</sup>. Thermidor, an VIII.

20 Jul 1800



Ordre donné par Paul I<sup>er</sup>. à tous les émigrés français, sans distinction, de quitter ses états. — Arrivée en Allemagne du corps de troupes bataves qui faisoit partie du camp d'Eindhoven — Avantage remporté par les Français sur les Allemands, du côté de Francfort. — Noms des braves militaires qui ont reçu des presens d'honneur du premier consul. — Nouvelles diverses.

## ITALIE.

*De Pise, le 21 juin (2 messidor).*

Un grand nombre de patriotes avoient été jugés dernièrement & condamnés à l'exil; mais le gouvernement vient de changer leur sentence & d'ordonner qu'ils soient gardés dans les prisons. Le citoyen Mascagny, le plus célèbre anatomiste de l'Europe, qu'on avoit mis en liberté à cause du mauvais état de sa santé, vient d'être arrêté de nouveau, ainsi que le citoyen Slop, astronome de l'université de Pise, & membre de presque toutes les sociétés savantes. L'un & l'autre ont été étrangers aux événemens de la révolution. Leur délit est d'avoir accepté des invitations de quelques agens français.

## HONGRIE.

*De Semlin, le 21 juin (2 messidor).*

La tranquillité renaît dans la Servie & la Bulgarie. Les querelles entre Passwan-Oglou & les autres commandant des provinces de ce pays, ont cessé. Il semble que le pacha de Belgrade est actuellement en grande amitié avec Passwan. Ils se soutiennent réciproquement, en s'envoyant des vivres: on dit même qu'ils ont signé un traité d'amitié & de soutien. Ce traité sera vu de mauvais œil à Constantinople. La Porte a actuellement à craindre que ces deux personnages n'agissent contre elle. En général, le pouvoir du commandant gouverneur est sans bornes dans la Turquie. Passwan a Widdin, & Ismail-Bey, pacha de Servie, sont de vrais despotes. Ali, pacha de Janina; Osman, pacha de Bulgarie; Mustapha, pacha de Romélie, ne reconnoissent pour loix que leur volonté: rien n'annonce mieux la dissolution d'un empire.

## ALLEMAGNE.

*De Francfort, le 10 juillet (21 messidor).*

Avant-hier, dans l'après-midi, 100 à 200 hommes de cavalerie française ont passé le Rhin au gué, à un quart de lieu d'ici, sont entrés à Niederad & ont poussé des patrouilles pour découvrir la position des Allemands. Le pont de bateaux que les Français ont fait construire en cette ville a été fini le même jour: il a été jeté à une demi-lieu d'ici, dans un endroit appelé *Gut-Leut-Hof*.

Déjà vers minuit, l'infanterie a pu passer le Mein. On évalué l'armée française à 9 ou 10 mille hommes. La légion polonaise a reçu quelques centaines d'hommes de renfort. Hier, vers les trois heures du matin, les républicains

ont attaqué les Allemands, qui étoient encore en partie postés sur les hauteurs, sur le chemin d'Offenbach: ces derniers ont été repoussés jusqu'au-delà d'Oberrad (moitié chemin de Francfort à Offenbach. L'affaire a été très-chaude. La légion polonaise s'est fort distinguée. Des blessés allemands & français sont venus ici, après la bataille. Ils ont été logés dans la maison du recrutement des Autrichiens.

Les troupes, de part & d'autre, ont dû beaucoup souffrir de la chaleur excessive qu'il faisoit. C'étoit le général Collaud qui commandoit, avec l'adjudant-général Lacroix. Le 3<sup>e</sup>. d'hussards a donné de nouvelles preuves de sa bravoure. Les Français se sont avancés jusques près d'Offenbach.

Une chose qui mérite d'être connue & dont des officiers français ont été témoins, c'est que les blessés français, comme les allemands, ont reçu des secours, tant en argent qu'en nature, de la part des habitans de cette ville.

L'électeur de Bavière a quitté Aschaffembourg, pour se rendre à Erfurh.

## REPUBLIQUE BATAVE.

*De la Haye, le 14 juillet (25 messidor).*

Le corps qui se trouvoit dans le camp d'Eindhoven, & les troupes bataves qui se sont rassemblées dans les environs, ont pour la plus grande partie passé les frontières de la république & se trouvent en Allemagne. L'avant-garde doit être arrivée ce matin à Dusseldorff.

Le général en chef est arrivé ici avant-hier d'Eindhoven; il ira pour quelques jours à Paris, quand il aura terminé l'affaire des troupes avec le gouvernement batave: il se rendra aussi-tôt après à l'armée qui marche sur Mayence.

Les troupes françaises de ce corps ont été augmentées d'une demi-brigade & de deux compagnies d'artillerie légère. Les bataves l'ont été également de quatre bataillons d'infanterie & du régiment de cavalerie à la tête duquel le général Clément, actuellement commandant les troupes françaises à Amsterdam, chargea Pennemi près de Krabendam, dans une des affaires de la Nord-Hollande.

Toutes ces troupes sont animées d'un courage qui nous fait augurer le meilleur succès.

Le parc d'artillerie est composé de plus de 50 pièces de canon: les équipages sont dans le meilleur état possible.

Le citoyen Marchant, commissaire-ordonnateur, est parti

hier soir pour arranger tout ce qui regarde les subsistances & les affaires d'administration dans la marche des troupes.

Le citoyen Saint-Julien, général du corps du génie, doit suivre l'armée.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

ARMÉE DU RHIN.

Extrait d'une lettre particulière du quartier-général de Hoechst, le 24 messidor.

L'ennemi nous attaqua hier, à la pointe du jour, sur toute la ligne; il avoit reçu un renfort de 1050 à 1200 hommes de la garnison de Philipsbourg. Le combat dura jusqu'au soir & fut très-sanglant: nous primes deux pièces de canon, près de 200 prisonniers; & l'ennemi nous abandonna le champ de bataille. Notre perte fut, à-peu-près, de 200 blessés & autant de tués ou prisonniers. Trois compagnies de grenadiers des 20<sup>e</sup>. & 66<sup>e</sup> demi-brigades ont soutenu, avec une intrépidité étonnante, l'effort inutile de la cavalerie très-nombreuse de l'ennemi, qui a toujours été repoussée avec beaucoup de perte. Les polonais se sont battus avec un courage unique & ont décidé la victoire; ils ne font pas de prisonniers. Ce sont eux qui ont pris les deux pièces de canon.

Hier soir, la petite ville où nous sommes étoit remplie de blessés, prisonniers, voitures, &c. Nous avons été toute la journée sous les armes, les pièces en position. On s'attend demain à une affaire générale: nous sommes sur nos gardes.

Notre armée est renforcée de tous les dépôts possibles. Notre infanterie est excellente; notre cavalerie est peu nombreuse. Nous attendons une division de 4,000 hommes qui va passer le Rhin près de Manheim.

MM. de Francfort se refusent toujours à nous prêter 800,000 fr.: nous les tenons bloqués de la manière la plus stricte & la plus complète.

De Strasbourg, le 26 messidor.

Un fameux musicien allemand, nommé Boehm, a donné hier au soir une grande musique au temple décadaire. Elle étoit dans le goût de la musique du 10 août, par Plugal; mais beaucoup plus étendue: elle a eu l'approbation des connoisseurs.

Le corps de Sainte-Suzanne s'avance en trois colonnes; celle de gauche a passé en partie le Mein sur le territoire de Francfort, après avoir repoussé les Mayençais qui vouloient s'opposer à son passage; celle de droite s'est emparée de Heinstamm sur le Mein, & de la route qui conduit de Francfort à Darmstadt. Le quartier-général de Ste.-Suzanne étoit, le 21, à une demi-lieue de Francfort.

On a reçu ici des détails sur les délibérations de la diète de Ratisbonne, relativement aux derniers événemens de la guerre. Le ministre directorial de Mayence, M. de Steigentesch, avoit rassemblé la plupart des envoyés germaniques pour aviser aux mesures de sûreté à prendre dans les circonstances actuelles. Il fut décidé d'envoyer le conseiller danois, M. de Eypen, chez le général Kray, pour lui demander ce que la diète devoit faire pour sa propre sûreté. M. de Eypen fut bien reçu par le général Kray, qui lui répondit, «qu'il chercheroit à protéger efficacement chaque membre de l'empire, qu'il ménageroit la ville de Ratisbonne autant que possible & qu'il avoit détaché un corps de troupes sous les ordres du

comte de Klenau pour couvrir cette ville; que cependant, il ne pouvoit pas garantir les événemens».

Dès qu'il fut de retour à Ratisbonne, les envoyés tinrent une nouvelle conférence, dans laquelle il fut décidé d'adresser une lettre au général Moreau & au général divisionnaire qui s'avançoient vers Ratisbonne, pour leur demander protection pour la diète. On résolut d'envoyer ces lettres, dès que les Français entreroient à Abach, à deux lieues de Ratisbonne, de les accompagner d'une recommandation de M. de Goertz, ministre prussien, & d'entrer en vacances dès que les Français arriveroient à Ratisbonne, attendu que la diète ne pourroit plus délibérer avec liberté. Le corps du général Klenau arriva deux jours après dans les environs de Ratisbonne & se posta entre Weix & Stadt-Amhof. Les Français s'étoient avancés sur les deux rives du Danube. Neusadt étoit occupé par eux. Sur la rive droite, ils avoient occupé la route de Nuremberg à Ratisbonne, & repoussé les avant-postes du corps de Klenau.

La plus grande partie de l'armée de Kray se trouve encore sur la rive gauche de l'Inn.

Nos troupes se conduisent très-bien en Bavière, où elles ne demandent que des contributions. Dans la Franconie, nous ne sommes pas plus avancés que jusqu'à Eichstett, où on a imposé un million de contributions, dont la majeure partie au chapitre.

Ulm est étroitement bloqué: la garnison est composée de troupes autrichiennes & d'Empire de différentes principautés. Cette forteresse ne tiendra pas long-tems.

De Bruxelles, le 17 messidor.

Le général Carteau, commandant de la 25<sup>e</sup> division militaire, vient de partir pour se rendre au corps d'armée française qui reste dans la république batave, où il sera employé dans la même qualité; il est remplacé par le général de division Chalbos. On annonce également que le général Bonnard, commandant de la 24<sup>e</sup> division militaire, sera employé d'une manière active à l'armée du Rhin.

De Paris, le 30 messidor.

Le premier consul a accordé un sabre d'honneur au citoyen Barbegre, capitaine des grenadiers à cheval de la garde des consuls. Des grenades d'honneur aux cit. Bizet, Numerot, Petit, brigadiers d'artillerie de la même garde; Henry, Marchand, Jacquinet, canonniers de la première classe. Des fusils d'honneur aux citoyens Mirabel, sergent des grenadiers de la garde des consuls; Delgas, sergent-major; Ritel, caporal; Boucher, sapeur; Carlin, chasseur; Augustin Noel, grenadier. Des carabines d'honneur aux citoyens Desnoenin, maréchal-de-logis des grenadiers à cheval; Jancy, idem; Hochard, Blanchet, Rousseau, grenadiers; Simon, Charelle, brigadiers des chasseurs à cheval de la garde; Legros, maréchal-de-logis; Boutarelle, chasseur. Des baguettes d'honneur aux citoyens Sellier, Avoine, tambours des grenadiers de la garde. Des trompettes d'honneur aux citoyens Bonnet, Kretely, brigadiers-trompettes; Norberg, trompette.

— L'électeur de Mayence a quitté Aschaffenbourg & s'est retiré à Erfurth. L'évêque de Wurtzbourg est aussi parti de cette ville.

— Ce n'est point l'archiduc Charles, mais le général Al-

vinzy, formé en Ital... de qui avec s... sons à berg, dolsta... Sénat grandes de la g... de prin... teresse... preuve aux bra... Vaubot... Eu c... consti... comme... Les c... commis... Le b... de la c... sio) pr... core les... de faire... Renvo... sentez... un nou... sion. N... ils n'o... Coup... forts. C... ment n... victines... inecora... Il vou... à la sig... Les c... finances... Art I... & reve... délimit... à raiso... ne pou... II. I... uscrits... donné... dus à L... Les c... polie... Ar I... n'ont p... réclam... la polie... tous... II. L... été en... alphabé... m'lor p... III. I... licé a ce...

vinzy, qui commande le corps de réserve autrichien qui se forme à Braunau. Il a déjà commandé l'armée autrichienne en Italie : c'est lui qui a perdu la célèbre bataille de Rivoli.

— On assure que tous les émigrés français ont reçu ordre de quitter la Russie, sans en excepter la fille de Louis XVI avec son époux.

— Deux incendies viennent de réduire en cendres 80 maisons à Linberg, & 141 dans la petite ville de Leitenberg, qui appartient au prince de Schwartzbourg-Rudolstadt.

C O N S U L A T.

Paris, le 29 messidor an 8.

Bonaparte, premier consul, au sénat conservateur.

Sénateurs, depuis deux ans la garnison de Malte résiste aux plus grandes privations. En prêtant serment au pte social, les soldats de la garnison de Malte ont juré de tenir jusqu'à la dernière once de pain, & de s'enveler sous les ruines de cette inexpugnable forteresse. Le premier consul croit ne pouvoir donner une plus grande preuve de la satisfaction du peuple français & de l'intérêt qu'il prend aux braves de la garnison de Malte, qu'en vous proposant le général Vaubois qui la commande, pour une plice au sénat conservateur.

En conséquence, & conformément aux articles 15 & 16 de l'acte constitutionnel, le premier consul présente le général Vaubois, comme candidat, pour remplir une place au sénat conservateur.

Signé, BONAPARTE.

Du même jour.

Les consuls de la république au ministre de la justice.

Les consuls ont reçu, citoyen ministre, le dernier travail de la commission des émigrés; ils n'en ont pas été satisfaits.

Le bureau particulier que vous avez chargé de préparer le travail de la commission, a donné l'exemple de la partialité. La commission propose à la radiation des émigrés qui naguères ptoient encore les armes contre la république. Le gouvernement est obligé de faire recommencer ce travail.

Renvoyez le citoyen Lepage; il a abusé de votre confiance. Présentez dans le courant de la décade prochaine au gouvernement un nouveau projet pour la formation des bureaux de la commission. N'y comprenez point ceux qui composent le premier bureau: ils n'ont pas la confiance publique.

Composez votre bureau particulier d'hommes justes, intègres & forts. Qu'ils soient bien convaincus que l'intention de gouvernement n'est pas de fermer la porte aux réclamations des individus victimes de l'incohérence des loix sur l'émigration, mais qu'il sera inexorable pour ceux qui ont été les ennemis de la patrie.

Il vous appartient de surveiller l'exécution des loix; ne présentez à la signature du premier consul aucun acte qu'elles réprouvent.

Arrêté du même jour.

Les consuls de la république, sur le rapport du ministre des finances, le conseil d'état entendu, arrêtent ce qui suit:

Art 1<sup>er</sup>. Toutes demandes en restitution ou indemnité, soit de fruits & revenus échus des biens séquestrés jusqu'au jour de la radiation définitive des inscrits, soit du prix de la vente des biens séquestrés à raison de l'inscription des propriétaires sur la liste des émigrés, ne peuvent être admises.

II. Les biens vendus antérieurement à la radiation définitive des inscrits, & qui, par défaut de paiement des adjudicataires, auroient donné ou donneront lieu de prononcer leur déchéance, sont revendus à la folle-enchère, comme domaines nationaux.

Autre Arrêté du même jour.

Les consuls de la république, sur le rapport du ministre de la police générale, le conseil d'état entendu, arrêtent,

Art 1<sup>er</sup>. Tous les individus inscrits sur la liste des émigrés, qui n'ont pas réclamé avant le 4 bröse au 8, & tous ceux dont les réclamations n'ont pas arrivées & enregistrées au ministère de la police générale au 25 messidor an 8, sont définitivement maintenus.

II. La liste de ceux qui ont réclamé; & dont les réclamations ont été enregistrées aux termes de l'art 1<sup>er</sup>, sera faite par ordre alphabétique par la police générale, & remise aux consuls le 1<sup>er</sup> thermidor prochain.

III. Le double de cette liste sera envoyé par le ministre de la police à celui de la justice: La commission établie par arrêté du 7 ventöse

dernier, ne pourra, sous quelque prétexte que ce soit, procéder à l'examen des réclamations, sans être préalablement assurée que les individus réclamans sont compris sur ladite liste.

IV. Les projets d'arrêtés de radiation énonceront que cette formalité a été remplie.

Le premier consul, Signé, BONAPARTE.

MINISTÈRE DE LA MARINE.

Copie d'une lettre d'un négociant de Buenos-Airos, à son correspondant à la Corogne.

Buenos-Airos, 6 avril 1800.

Le 31 mars, les frégates françaises la *Concorde*, la *Médée*, & la *Franchise*, la première étant armée de 48 canons & 500 hommes d'équipage, & les deux autres de 40 canons & 400 hommes, sous les ordres du capitaine Landolphe, mouillèrent à Monte-Vidon. Elles étoient sorties de Rochefort le 6 mai de l'année dernière; elles ont fait la course sur les côtes de Guinée où elles ont pris plus de 28 navires portugais, anglais & américains; elles ont renvoyé avec leurs équipages ceux qui étoient de peu de valeur. Plusieurs de ces priés venoient de l'Inde. Cette flotille a saccagé & brûlé divers établissemens anglais & portugais sur les côtes de Mina & de Guinée, & conquis l'isle de Sainte-Hélène où les navires qui vont dans l'Inde font échelle.

On dit que les frégates ont cherché à avoir des nouvelles d'un vaisseau qui sortit avec elles, & qu'on croit être en croisière sur Janeiro. Le citoyen Landolphe est porteur d'une dépêche qu'il n'a pas voulu remettre au gouverneur, & qu'il doit porter lui-même au vice-roi, par la première occasion pour Buenos-Airos. On croit que cette dépêche contient l'ordre de permettre aux frégates la vente des objets capturés, qu'on évalue à deux millions de piastres fortes. Elles ont une forte cargaison. Une de ces frégates porte du numéraire & de la poudre d'or.

Pour copie conforme,

Signé, BIVLAUD, commissaire des relations commerciales à la Corogne.

V A R I É T É S.

Suite du voyage de mesdames Adelaïde & Victoire (1).

Chaque jour on voyoit arriver des déserteurs & une grande quantité de charriots. Le peuple, en général, restoit attaché à la cause royale, & regardoit les déserteurs comme des traîtres. Bientôt le bruit se répandit que les ministres, les généraux, & particulièrement le général Mack, avoient trahi le roi, & que le prince Moliterni étoit le seul qui pût sauver le royaume. Quelques jours après on eut l'avis que le duc de Gesso & le prince de Migliano avoient été envoyés pour traiter avec Championnet. On apprit enfin que le 14 janvier on avoit conclu un traité qui paroissoit laisser au roi le tems de négocier à Paris; mais en même tems on livra aux François Capoue & Bénévent, ce qui les rendoit maîtres de la Pouille & de l'Abbruzze. Les princesses n'avaient pas un moment à perdre. Le médecin de madame Victoire déclara, le 12, qu'elle n'étoit pas en état de voyager; mais on la trouva mieux le 15: les deux sœurs se mirent en route, & allèrent coucher à Cerignola, terre appartenante au comte d'Egmont, où elles furent reçues avec enthousiasme par les habitans. Le 16, elles arrivèrent à Trani. Là, elles se déterminèrent à se rendre à Raguse, d'où elles pourroient prendre une route qui les mettroit à l'abri des corsaires. Sur les instances d'un émigré français, établi à Raguse, le comte de Madé, gouverneur de la Dalmatie autrichienne, envoya un chebec pour aller prendre les princesses à Brindes; mais ce bâtiment, après avoir lutté, sans succès, contre les vents contraires, fut obligé de relâcher à Cattaro.

Le 26 janvier, le gouverneur de Trani, ayant respectueusement représenté aux princesses que leur séjour dans cette ville lui donnoit de vives inquiétudes, elles furent obligées d'en partir. Elles se rendirent à Barri, où elles furent

(1) Voyez la feuille de 26 messidor.

bien reçues d'abord ; mais on leur témoigna bientôt aussi le desir de les voir s'éloigner.

Enfin on reçut la réponse du général Uschakoff. Il mandoit qu'il venoit d'envoyer dans la mer Adriatique l'escadre du contre-amiral Pustoskin pour recevoir les princesses ainsi que le marquis de Gallo : la santé de madame Victoire ne permettoit pas d'aller par terre de Bari à Brindes ; il fallut y passer dans un petit bâtiment appelé *trabaccolo*, attendu qu'il ne s'en trouvoit pas d'autre à Bari, & qu'il n'y avoit pas un moment à perdre pour quitter cette ville.

Au moment où l'on embarquoit les effets des fugitifs, on commença à distribuer aux habitans la cocarde républicaine. On partit le soir même ; mais le vent étoit contraire & la mer très-houleuse. On se trompa de route, & le lendemain au soir on fut obligé de jeter l'ancre au môle de Bari. On trouva cette petite ville dans la plus grande confusion ; on entendoit tirer des coups de fusil, & l'on voyoit des maisons en feu. On venoit de tems en tems sur la côte, menacer le *trabaccolo* : les bas fonds augmentoient encore le danger, & plusieurs fois dans la nuit ce petit bâtiment faillit à être submergé. Le patron déclara qu'il ne pouvoit ni rester dans le havre ni aller contre le vent de sud, & qu'il falloit retourner à Bari. Le vent de sud continua à souffler jusqu'à ce qu'on fut à cinq milles de Bari, & l'on ne s'approcha de cette ville qu'avec de mortelles inquiétudes ; mais tout-à-coup le vent changea, & devint si favorable, que le 6 février, on entra dans la rade des Brindes. On apperçut le pavillon napolitain flotter sur le château qui défendoit l'entrée du port ; mais les frégates russes & turques en étoient parées deux jours auparavant avec le marquis de Gallo. On n'osa pas entrer dans le port & l'on mouilla dans la rade. Le lendemain le comte de Chateaux alla à terre pour s'informer de l'état des choses. On avoit préparé une maison, des voitures pour les princesses : les habitans au nombre de 4 à 5 mille étoient restés attachés au souverain ; mais la dispersion de l'armée & les revers de Naples les avoient déterminés à se soumettre au premier commissaire français qui se présenteroit. Les princesses n'osèrent descendre à terre. Il fallut entamer une nouvelle négociation avec l'amiral Uschakoff par l'entremise d'un officier russe qui devoit s'embarquer à Otrante pour Corfou.

La situation de ces princesses étoit vraiment déplorable. Elles ne pouvoient se hasarder en pleine mer sur un petit bâtiment, également incapable de résister à la tempête & de se défendre contre le plus foible corsaire ; elles craignoient d'ailleurs la mer, mais elles aimoient encore mieux s'exposer aux dangers de la navigation que de tomber entre les mains des républicains ; & si un commissaire français étoit arrivé, elles étoient déterminées à se rendre à Corfou ou à Trieste, quelque tems qu'il fit. C'étoit déjà un malheur pour elles de vivre, même en sûreté, dans un *trabaccolo*, où l'on étoit extrêmement serré. Elles avoient une très-petite chambre avec deux petits lits ; les personnes de leur suite, au nombre de soixante, couchaient sur des nattes ou des coussins de carrosses ; très-peu avoient des matelats. Tous passèrent ainsi trente-deux jours sans se déshabiller. D'un autre côté les matelots mençoient de s'en aller, & l'on fut obligé, pour les retenir, de conclure avec eux un marché très-onéreux. Ils exigèrent six mille ducats, dont cinq mille devoient être payés à Trieste ; car la durée inattendue de ce voyage avoit épuisé les fonds que les princesses avoient avec elles.

(La suite incessamment.)

De l'Imprimerie de MEYMAT, rue des Moineaux, n°. 425.

TRESOR PUBLIC. PAIEMENT DU PREMIER SEMESTRE DE L'AN 8. Première décade de thermidor.

Table with columns: DETTE perpétuelle, Tiers consolidé, DETTE VIAGERE, TIERS LIQUIDE, 1 TÊTE, 2 TÊTES. Rows A-Z with numerical values.

Pensions décrétées & liquidées de A-J, 1 à 990. K-Z, 1 à 700. Pensions ecclésiastiques liquidées de A-J, 1 à 500; K-Z, 1 à 260. Pensions des anciennes veuves, tous numéros. Pensions non liquidées à brevets & sans brevets, toutes lettres, 1 à 500.

Les pensions des ecclésiastiques & religieux des deux sexes, non liquidées & payables sur mandat du département, seront payées à tous numéros.

Les pensions des veuves, enfans infirmes & orphelins des défenseurs de la patrie (nouvelles liquidations), payables par mois, seront payées à tous numéros.

Nota. Les semestres antérieurs au premier semestre de l'an 8, seront payés dans les bureaux de l'arrière.

Le 9, il n'y a pas de paiements, non plus que le 5, ce jour étant réservé à la vérification des parties payables dans les départements.

Voyage au Canada pendant les années 1795, 96 & 97, par Isaac Weld, traduit de l'anglais, & enrichi d'une carte générale du pays, & de onze planches, offrant les points de vue les plus remarquables, & notamment le fameux saut de Niagara; 3 vol. in-8°. Imprimés avec soin. Prix, 15 fr. & 18 fr. franc de port. A Paris, chez le Petit jeune, libraire, palais Egalité, galerie de bois, n°. 223; & à Rouen, chez Begin, Renault & Hue, libraires.

De grands souvenirs s'attachent au nom de cette importante Colonie, l'une des premières que la France ait possédées dans le Nouveau-Monde. Le Canada fut cédé à l'Angleterre par le traité de paix de 1763. & cependant l'auteur anglais du voyage dont nous annonçons la traduction, ne peut s'empêcher de reconnaître que le pluspart des Canadiens sont toujours Français dans le cœur, & ont obstinément conservé les usages, les coutumes, & la langue que leur ont transmis leurs pères. En parcourant le haut & le bas Canada, & sur-tout les villes de Québec, de Montréal & des trois rivières, on se croit vraiment en France.

La nature offre de grandes beautés dans ce pays arrosé par un nombre infini de rivières, & principalement par le superbe fleuve Saint-Laurent. M. Weld les a dessinées & décrites avec beaucoup de soin. Cependant les objets d'agrément n'ont pas uniquement occupé ce voyageur; il a porté son attention sur le gouvernement, les mœurs, l'agriculture & le commerce actuel du Canada & des différentes parties de l'Amérique septentrionale qu'il a visitées. Il est probablement le premier qui ait si peu flaté les peuples des Etats-Unis dans le portrait qu'il en fait; mais sa sévérité à leur égard ne dégénère point en satire. Ses observations semblent toujours fondées sur ce qu'il a vu; & il en faut conclure, avec son traducteur, qu'il n'y a point de peuple parfait sur la terre.